

16 février 2023

Lettre au Ministre de l'Intérieur de la République Française

Le Collectif Palestine Vaincra au cœur d'une plainte à l'Administration fiscale étatsunienne

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,
Monsieur Gérard Darmanin,

Nous souhaiterions attirer votre attention sur [une plainte déposée](#) à l'Administration fiscale des États-Unis d'Amérique (Internal Revenue Service; IRS) à l'encontre de l'organisation caritative américaine Alliance for Global Justice (AfGJ), mise en cause pour avoir collecté des fonds au profit du Collectif Palestine Vaincra (CPV), un groupuscule basé à Toulouse qui revendique ouvertement son partenariat avec l'organisation terroriste du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP).

Le journal politique américain, Washington Examiner, rapporte qu'au moins deux membres du Congrès ont déjà [dénoncé](#) ce scandale qui pourrait conduire l'IRS à ouvrir une enquête fédérale. Depuis ces révélations, AfGJ [n'est plus en mesure](#) de collecter des dons par cartes de crédit pour les 140 groupes qu'il parraine fiscalement.

Comme vous le savez, la dissolution du CPV a été suspendue en [référé](#) par le Conseil d'État le 29 avril 2022, jusqu'à ce que la plus haute juridiction administrative se prononce « au fond ». **De manière surprenante les liens publics, vérifiables et revendiqués entre le groupe toulousain et le FPLP, n'avaient pas été inclus dans le [décret](#) de dissolution.**

Depuis son établissement en 2019, le CPV a été évincé au moins à quatre reprises de différentes plateformes financières, y compris Paypal, Stripe et Shopify. En cause toujours : ses liens avec l'organisation terroriste, ainsi que la de collecte de fonds et le financement en 2021 d'un camp de vacances du FPLP à Gaza ayant fait l'apologie du terrorisme, notamment par la mise en scène d'une opération de guérilla exécutée par des mineurs déguisés en terroristes équipés de fusils d'assaut et de roquettes.

Dans l'espoir que ces éléments contribueront à mettre un terme définitif aux agissements du CPV, qualifié de « vecteur » de radicalisation dans une note émise par la France (23 février 2022) qui assurait alors la Présidence du Conseil de l'Union européenne.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Vincent Chebat

Analyste senior à NGO Monitor